

Éducation au Développement Durable

Collège Mont Valier - cité scolaire du Couserans



photo: *Le ruisseau de la Gouarège (Cazavet)*, juin 2025, Ludovic Caubet éco-délégué

2024/2025

Projet de végétalisation de la cour du collège Mont Valier “Infiltration des eaux de pluie dans le plan proposé” bilan EDD 2024/2025

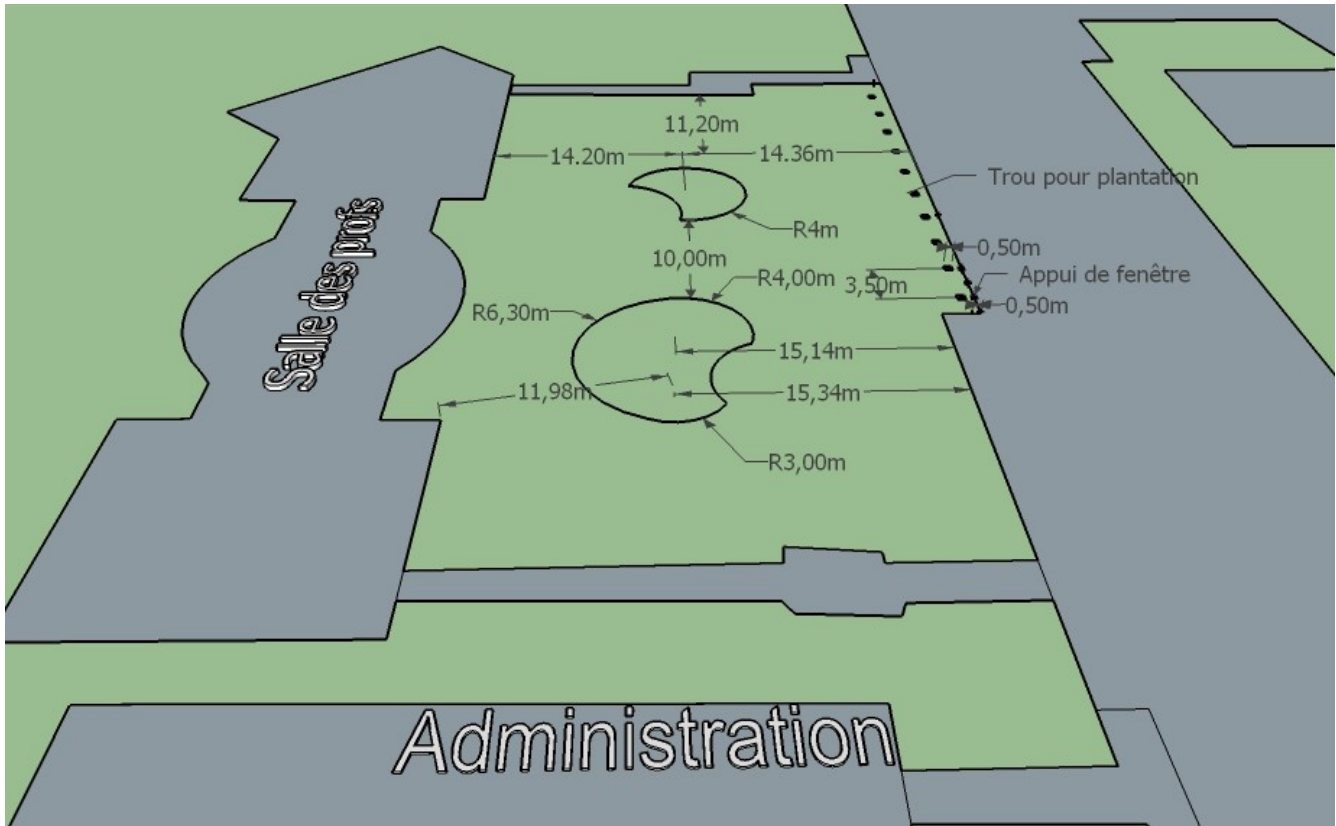
La réflexion EDD poursuit le projet de végétalisation lancé début 2023, quand le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège guidait déjà la démarche engagée par la première équipe d'éco-délégué(e)s.



Lien dossier complet : file:///home/thierry/T%C3%A9l%C3%A9chargements/2023_Cit%C3%A9%20scolaire_pr%C3%A9sentation%20d%C3%A9partement%2013%20juin-2.pdf

Aujourd'hui, les aspirations environnementales du premier plan proposé continuent d'être observées, en portant une attention spéciale au sujet de "la protection de l'eau" que les enjeux d'infiltration des eaux pluviales à travers de nouvelles surfaces végétalisées, prenaient en compte. Pour mener à bien la phase d'expérimentation actuelle accompagnée par le C.A.U.E., les élèves éco-délégué(e)s de cette année scolaire, ont réparti sur la zone centrale de la cour deux aires en attente de végétalisation. La division en deux demi-lunes —éloignées des bâtiments selon les normes de sécurité que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a soulignées sur place lors de son déplacement à la cité scolaire—, permettra une circulation autour des zones de plantation, dont la nature végétale pourra varier en même temps que le caractère esthétique. L'îlot de fraîcheur tracé au départ comme un îlot unique, une fois scindé, prendra toujours en compte les bénéfices de l'infiltration de l'eau de pluie dans la terre. Les eaux de ruissellement sur les superficies où le revêtement goudronné restera imperméable, auront la possibilité de se réinfiltrer progressivement.

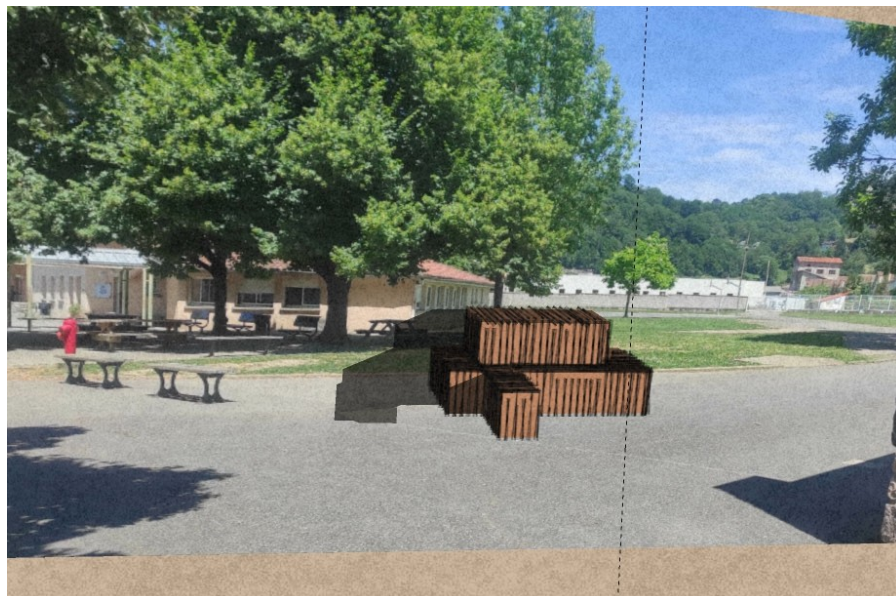
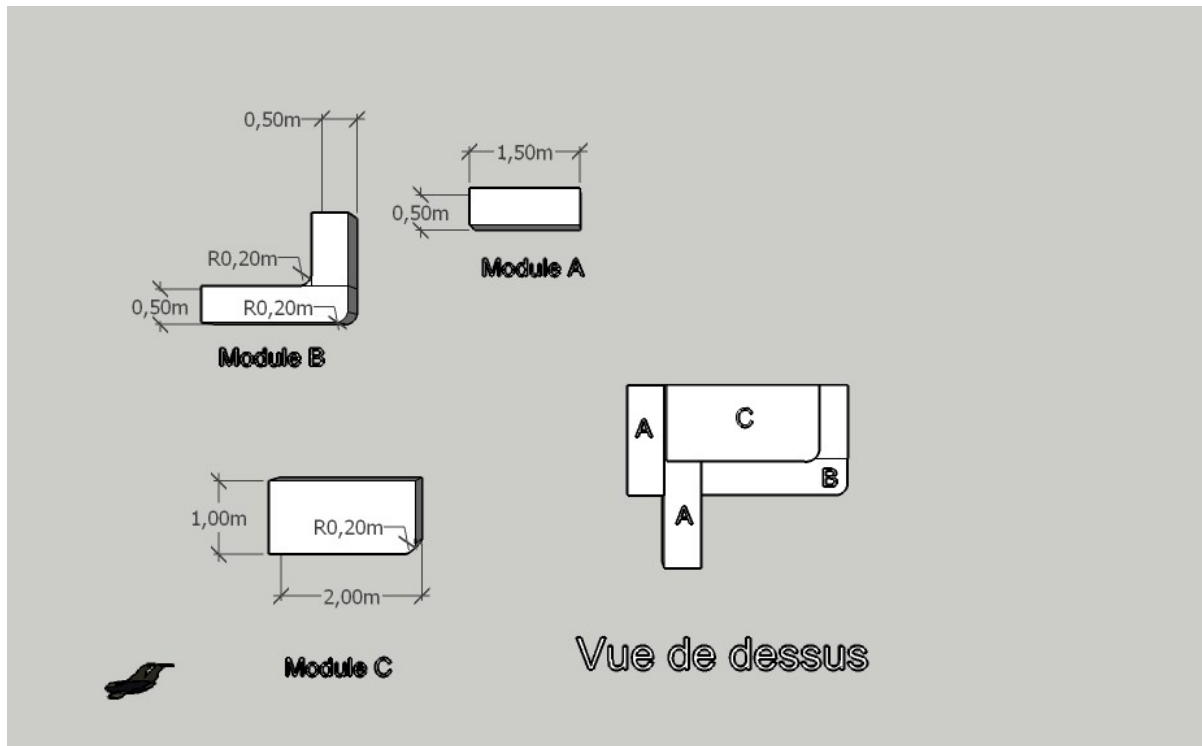
Travaux des éco-délégué(e)s 2024/2025 sur l'évolution du plan de 2023



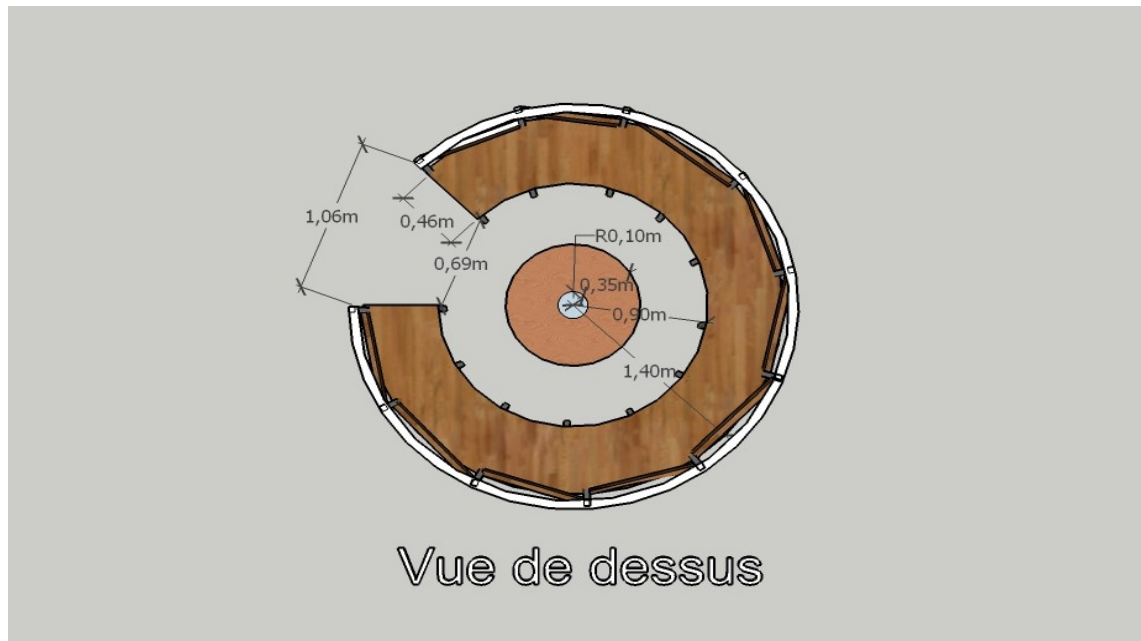
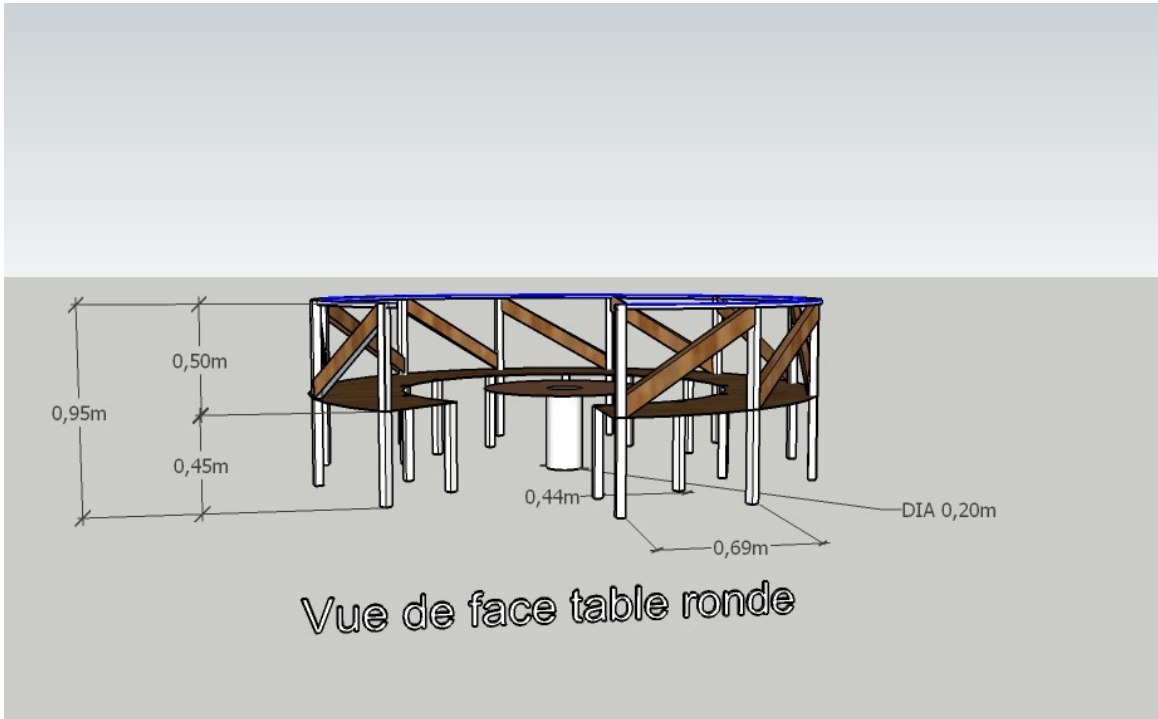
S'il est vrai que plus à l'ouest de la cité scolaire, le jardin participatif apprend à quelques élèves volontaires la gestion de la biodiversité des sols nécessaire à leur culture, l'uniformité de la cour centrale reste encore détournée de ces enseignements. C'est pourquoi en réintroduisant le végétal et l'eau dans la cour, on expérimentera de façon étendue les moyens de participer aux équilibres naturels, en plus des moyens de lutter contre l'emménagement de la chaleur pendant les périodes estivales. La cour du collège deviendra une cour paysagère par l'absorption de l'eau et la préservation des écosystèmes.

Contre la façade du long bâtiment des salles de classe, une lignée de plants grimpants contribueront à l'embellissement de la cour. Il s'agit aussi de définir les plantes et les arbres qui s'adapteront à ce nouveau paysage, aux normes de sécurité, aux limitations d'entretien et d'arrosage, et au respect de la collectivité. La cour du collège doit continuer d'exister comme un lieu de partage et de bien-être pour tous, repensé au XXI^e siècle.

Enfin, les éco-délégué(e)s proposent divers dessins d'aménagements à expérimenter à proximité du gymnase, dans l'objectif de mieux saisir le panorama ouvert sur le paysage de montagne. Il ressort de ce travail la proposition de bancs modulables en quatre parties (cf. ci-dessous).



Un autre ensemble mobilier, cette fois-ci circulaire, rappellera les demi-lunes végétalisées:





Pour la fabrication de ce mobilier, les éco-délégués préfèrent le bois local comme matériau. Une actualisation des premiers devis sera nécessaire à la rentrée 2025/2026.